

Point d'étape année scolaire 2010-2011

Mercredi 1^{er} décembre 2010



**De l'École pour tous
à la réussite de chacun**

Sommaire

- > Un lycée qui oriente mieux chaque lycéen
- > Un lycée qui accompagne tous les lycéens
- > Un lycée plus en phase avec son époque
- > La poursuite de la rénovation de la voie professionnelle
- > Des enseignants mieux formés et mieux accompagnés
- > Des remplacements mieux assurés
- > La scolarisation des élèves handicapés : une nouvelle progression à la rentrée 2010
- > Le programme CLAIR
- > Le développement des activités sportives à l'École
- > La conférence sur les rythmes scolaires à l'École
- > Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants : les mesures de la rentrée 2010

➔ Un lycée qui oriente mieux chaque lycéen

La mise en place des enseignements d'exploration est effective.

L'économie pour tous : un succès

- 92 % des établissements offrent les deux enseignements ;
- 85 % des élèves ont choisi SES ;
- 22 % des élèves ont choisi PFEG ;
- 30 000 élèves ont choisi les deux enseignements.

Les nouveaux enseignements d'exploration :

- 30 % des élèves ont choisi « Méthodes et pratiques scientifiques » offert dans 92 % des lycées ;
- 15 % des élèves ont choisi « Littérature et société » offert dans 82 % des lycées ;
- 6,24 % des élèves ont choisi « Création et innovation technologique » offert dans 35 % des lycées ;
- 7 % des élèves ont choisi « Création et activités artistiques » ;
- 10,80 % ont choisi « Sciences de l'ingénieur », offert dans 46 % des lycées.

Source: enquête DGESCO menée auprès de 500 lycées.

↳ Un lycée qui accompagne tous les lycéens

Des constats encourageants :

- La répartition des différents volets de l'accompagnement personnalisé (AP) en seconde :
 - volet soutien : 50 % de l'AP ;
 - volet approfondissement : 30 % de l'AP ;
 - volet aide à l'orientation : 20 % de l'AP.

- **40 % des professeurs de seconde y participent.**

- L'autonomie dans l'organisation de l'accompagnement personnalisé :
 - 90 % des lycées ont retenu un rythme hebdomadaire ;
 - 75 % des lycées ont mis en place des emplois du temps « en barrettes ».

↳ Un lycée qui accompagne tous les lycéens

Et des marges de progrès :

- consolider le **tutorat** :
 - 20 % des établissements se sont engagés ;
 - 5 % des élèves en bénéficient.

- organiser les **stages de remise à niveau** durant les vacances :
 - prévoir une offre accessible à chaque lycéen :
 - mutualiser l'offre entre lycées ;
 - créer un site d'inscription accessible aux parents.

- **accompagner les professeurs** dans une approche pédagogique nouvelle :
 - offre par les académies de formations spécifiques : méthodologie, activités d'aide à l'orientation : depuis la rentrée, 960 modules et 66 192 journées de formation pour les stagiaires ;
 - renforcement du **pilotage** par les corps d'inspection.

↳ Un lycée plus en phase avec son époque

Le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères :

- des **groupes de compétences** qui se mettent en place ;
 - 75 % des classes ont adopté l'esprit du cadre européen (validation des compétences) ;
 - 15 % des lycées ont développé des groupes interniveaux ;
 - 1 % des lycées ont développé des groupes interétablissements.
- 25 % des lycées ont recours à la **balado-diffusion** ;
- des **stages d'anglais** seront accessibles à chaque lycéen :
 - un courrier d'information sera adressé début janvier à chaque famille pour des stages durant les vacances de février et de printemps ;
 - les lycées mutualisent leur offre ;
 - les parents s'inscrivent sur un site d'inscription académique.

↘ Un lycée plus en phase avec son époque

Une responsabilisation accrue des lycéens

Constats :

- 44 % des lycées ont une maison des lycéens ;
- 35 % des élèves membres du bureau sont mineurs ;
- 83 % des lycées ont un référent « Vie lycéenne » :
 - c'est un CPE dans 94 % des cas ;
 - c'est un professeur dans 6 %.
- une campagne nationale d'incitation aux élections des délégués en octobre.

Marges de progrès :

- 70 % des lycées convoquent le CVL avant le CA. C'est une obligation.
⇒ objectif 100 % ;
- développer les liens avec la vie associative dans le cadre du nouveau portefeuille MENJVA.

↳ Un lycée plus en phase avec son époque

Un développement de l'éducation artistique et culturelle

Une ambition : placer la dimension culturelle au cœur du nouveau lycée

- Un **enseignement d'exploration** « Création et activités artistiques » ;
- La mise en place d'un « **réfèrent culture** » dans chaque lycée ;
- L'accès à un **service de cinéma patrimonial à la demande** pour chaque lycée, permettant de partager la culture cinématographique, de développer la vie lycéenne et de stimuler l'enseignement des langues.

Les résultats :

- près de 7 % des élèves ont choisi « Création et activités artistiques » ;
- plus de 50 % des lycées ont nommé leur référent culture ;
- la plateforme « Ciné Lycée » a été inaugurée par le Président de la République le 6 octobre 2010 :
 - plus de 1 010 lycées ont activé le service et s'en sont emparés,
 - près de 450 séances ont été programmées dans les lycées, avec une participation forte des lycéens à l'organisation des séances,
 - 31 des 32 films programmés sur la période ont été visionnés, ce qui montre la pertinence de la programmation.

↳ La poursuite de la rénovation de la voie professionnelle : la nouvelle première professionnelle

Une voie de réussite pour de très nombreux élèves :

- la voie professionnelle accueille **1/3 des jeunes** à la sortie du collège.

Une réforme qui vise un double objectif :

- lutter contre les sorties sans qualification ;
- augmenter le niveau de qualification des jeunes.

Une nouvelle étape franchie dans la réforme :

- rentrée 2010 : mise en œuvre de la classe de première professionnelle ;
- **une bonne anticipation des académies :**
- une **augmentation très significative des poursuites d'étude** des élèves de BEP (de 50 % en 2009 à 66 % en 2010),
- une **augmentation du nombre d'inscrits en première professionnelle** : + 40 % d'élèves inscrits, soit + 47 100 élèves par rapport à 2009.

↳ La poursuite de la rénovation de la voie professionnelle : la nouvelle première professionnelle

Un accompagnement au quotidien des équipes et des élèves :

- une mobilisation générale des corps d'inspection et des services pour accompagner les équipes ;
- **un appui de l'Onisep** :
 - pour apporter des solutions concrètes aux élèves ,
 - pour faciliter la recherche de « stages obligatoires » en milieu professionnel qui concernent chaque année près de 700 000 lycéens professionnels.

➤ Des enseignants mieux formés et mieux accompagnés

Contexte :

- Les lauréats du concours 2010 sont affectés sur des **postes de plein exercice**.
- Ils sont **accompagnés** dans leur prise de fonction et leur **formation** s'articule sur trois éléments :
 - un temps d'accueil avant la rentrée scolaire,
 - une formation en situation d'exercice par compagnonnage,
 - des formations pédagogiques complémentaires.

➔ Des enseignants mieux formés et mieux accompagnés

Un premier bilan :

- **des conditions satisfaisantes dans le 1^{er} degré (7 159 stagiaires) :**
 - une prise en charge progressive d'une classe (Toussaint), en double commande avec le tuteur ;
 - 2/3 des professeurs des écoles affectés en remplacement, 1/3 dans une classe.
- **une diversité d'organisation dans le second degré (8 604 stagiaires) :**
 - la spécificité disciplinaire ne permet pas de se caler sur l'organisation du 1^{er} degré ;
 - chaque stagiaire peut s'appuyer sur un tuteur et sur l'aide et le conseil des corps d'inspection très mobilisés ;
 - 8 911 tuteurs ont été recrutés ;
 - 4,5 % des stagiaires sont affectés sur deux établissements.
- **Indicateurs RH :**
 - 30 % des professeurs des écoles stagiaires et 22 % dans le second degré avaient une expérience de l'enseignement ;
 - moins de 1 % des stagiaires repérés en difficulté ;
 - entre 3 et 4 % de congés maladie (5 % en 2009) ;
 - 78 démissions, principalement avant la rentrée scolaire.

➔ Des remplacements mieux assurés

1^{er} degré : 27 000 titulaires sur zone de remplacement (soit 8,5 % du total)

- **91 %** des absences ont été remplacées.
> Objectif pour la fin de l'année scolaire 2010 – 2011 : **93 %**.
- mobilisation du potentiel de remplacement : de **80 %**.
> Objectif pour la fin de l'année scolaire 2010 – 2011 : **84 %**.

Second degré : 21 000 ETP (année scolaire 2010-2011)

- dont 75 % de titulaires sur zone de remplacement (TZR) et 25 % de contractuels/vacataires
- 96,5% des absences de plus de 15 jours ont été remplacées
- mobilisation des TZR : **84 %**.

➤ **un rendement du remplacement en hausse :**

- nombre de jours de remplacement assurés / nombre de jours dus par le potentiel de remplacement : **de 76,53 % en 2009 à 80,14 % en 2010**.

➔ Des remplacements mieux assurés

Les nouvelles mesures de la rentrée pour améliorer le remplacement :

- L'**assouplissement** des zones géographiques de remplacement
- Un **pilotage renforcé** :
 - toutes les académies ont un référent académique ;
 - dans chaque établissement scolaire, un **pilote chargé de l'organisation du remplacement** ;
- la recherche **systematique** d'une solution de remplacement en interne dès le premier jour d'absence d'un enseignant ;
- La **constitution d'un vivier supplémentaire** de personnels contractuels remplaçants dans les académies en recourant notamment à des jeunes diplômés ou à des personnes qualifiées :
 - ainsi, dans l'académie d'Orléans-Tours, 146 retraités recrutés ;
 - dans les académies, des conventions avec Pôle Emploi.

↘ La scolarisation des élèves handicapés : une nouvelle progression à la rentrée 2010

197 000 élèves handicapés scolarisés en milieu scolaire ordinaire à la rentrée 2010 (+ 12 000 par rapport à 2009) :

Les structures de scolarisation :

- Collèges et lycées :
 - 2 120 ULIS, + 268 dispositifs soit + 14,5 % par rapport à 2009 (à partir du 1^{er} septembre 2010, toutes les unités pédagogiques d'intégration sont devenues des unités locales d'inclusion scolaire) ;
 - rentrée 2006 : 1 009 UPI / rentrée 2010 : plus de 2 000 ULIS.

- Écoles :
 - 4194 classes pour l'inclusion scolaire (CLIS), + 72 par rapport à 2009.

➔ La scolarisation des élèves handicapés : une nouvelle progression à la rentrée 2010

Les personnels :

- + 340 enseignants spécialisés par rapport à 2009 ;
- 1478 enseignants référents à la rentrée 2010, soit + 171 par rapport à 2009.

L'accompagnement :

- prescriptions des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) : + 25 % en 1 an (juin 2009 / juin 2010), + 5000 prescriptions depuis septembre ;
- 57 000 élèves avec assistants de vie scolaire individuels (AVSi) (21 800 emplois temps plein) ;
- **amendement voté : 20 millions d'euros**, qui permettront le maintien de 4000 emplois d'AVSi ;
- AVSi non réemployables (plus de 6 ans) ayant un nouveau contrat avec des associations (conventions de juin 2010) : environ 130.

Le programme CLAIR

Une expérimentation sur 105 établissements, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (CLAIR)

Un profilage des postes pour une plus grande stabilité des équipes :

- les postes de **chefs d'établissement** vacants ou susceptibles de l'être (26) sont profilés :
 - les candidatures sont déposées fin novembre ;
 - une liste établie par les recteurs sera adressée à la DGRH fin décembre.

- le profilage des postes de **professeurs** :
 - dans le cadre de la préparation du mouvement, les académies préparent des fiches de postes déclinables par les chefs d'établissement ;
 - les postes vacants seront tous profilés.

Les mesures pédagogiques :

- les corps d'inspection procèdent au recensement des expérimentations.
- chaque établissement propose un projet spécifique de prise en charge des élèves.

Le programme CLAIR

Les mesures de vie scolaire :

- 267 postes de **préfet des études** profilés,
- 174 recrutés.

Les perspectives:

- **une ambition** : accompagner tous les personnels par une formation ciblée ;
- **une évaluation** par le Conseil scientifique des États généraux de la Sécurité à l'École ;
- **un pilotage renforcé** : la nomination d'une mission nationale afin de
 - suivre les CLAIR et veiller à l'articulation avec le 1^{er} degré,
 - préparer la rentrée et articuler réseaux « Ambition réussite » et CLAIR,
 - envisager la suite de la remise à plat de l'éducation prioritaire.

↘ Le développement des activités sportives à l'École

7 000 élèves engagés pour une durée de 3 ans dans 80 collèges et 40 lycées à la rentrée 2010

Un réalisme dans l'organisation :

- 70 % des établissements expérimentent pour 1 ou 2 classes
- 15 % pour 5 classes et plus

75% ont établi des partenariats (collectivités, associations).

Surtout les débuts de cycle :

- 6^e et 5^e (70 % des collégiens)
- seconde générale (80 % des lycéens)

Une réelle augmentation des pratiques : en moyenne + 5 heures par semaine en sport et + 2 heures en pratiques culturelles

70 % des intervenants sont des professionnels de l'EPS (professeurs d'EPS ou animateurs brevetés)

↳ La conférence sur les rythmes scolaires

Une consultation en cours jusqu'au 22 décembre, sous 5 formes :

- des **auditions** de tous les acteurs institutionnels, économiques, sociaux ;
- des **débats déconcentrés** : plusieurs centaines, depuis le conseil d'école jusqu'à la table ronde présidée par le recteur ;
- un **site internet** www.rythmes-scolaires.fr : jusqu'à plus de 6 000 visiteurs par jour ;
- des **campagnes de communication** en direction de parents ;
- des **déplacements du comité de pilotage** : débats déconcentrés + 2 missions : Lille et Seine-et-Marne ;

Une commission parlementaire (présidée par Mme Tabarot) : un rapport qui va enrichir le rapport de la consultation générale.

Plusieurs étapes :

- **Avant fin janvier 2011** : un rapport faisant la synthèse et l'analyse des consultations ;
- **Jusqu'à fin avril 2011** : de nouvelles expertises et consultations selon les axes du rapport initial, des propositions formulées au ministre.
- **Mai-juin 2011** : arbitrages.

↳ Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants : les mesures de la rentrée 2010

La revalorisation des débuts de carrière des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

- Les **170 000 enseignants concernés**, jusqu'à la 7^{ème} année d'ancienneté :
 - 157 € nets par mois pour les futurs professeurs certifiés,
 - 259 € nets pour les futurs agrégés,
 - en moyenne, + 660 € pour un professeur certifié.



environ **178 M€** en année pleine

↳ Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants : les mesures de la rentrée 2010

La reconnaissance de **nouvelles fonctions** pour un total de **53,5 M€** :

- **Rémunération de l'accompagnement des professeurs stagiaires à hauteur de 2 000 € > 27,2 M€**
- **Création d'une indemnité pour fonctions d'intérêt collectif** (tutorat des élèves, référent culture) **de 400 à 2 400 € par an > 14,4 M€**
- **Création d'une indemnité de fonction** d'un montant annuel de 929 € pour les **ERSEH (enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés)** **> 1,4 M€**
- **Création d'une indemnité** rémunérant le **contrôle en cours de formation (CCF)** dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle **> 7,2 M€**
- **Majoration du taux d'indemnisation de la correction des copies** des épreuves écrites du bac pro : 5 € par copie **> 3,3 M€**

↳ Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants : les mesures de la rentrée 2010

La mise en place du **droit individuel à la formation (DIF)**
144 demandes de DIF recensées

- Formations pendant les vacances scolaires
- Versement d'une allocation correspondant à 50 % du traitement horaire de l'enseignant (environ 350 € pour 50 h de formation pour un enseignant en milieu de carrière).

La prise en compte renforcée du **bien-être au travail**

- **80 médecins** de prévention recrutés
- **Un bilan de santé** systématique pour tous les personnels l'année de leur 50 ans. Expérimentation dans 6 départements, dans le cadre d'un partenariat conclu avec la MGEN. **Les visites ont débuté en novembre, 2 547 personnels** ont reçu un courrier d'invitation.

↳ Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants : les mesures de la rentrée 2010

L'accompagnement du parcours de carrière

- Des entretiens de ressources humaines **après 2 ans** d'activité en début de carrière et **après 15 ans** de métier.
- Mise en place du nouveau **portail mobilité** : education.gouv.fr/portail-mobilite
50 000 visiteurs depuis octobre 2010